

Parc national de Port Cros

Objectif 5.II Éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des coeurs

[...]

Il s'agit donc en partenariat avec les acteurs éducatifs publics et privés des îles et du littoral, voire en impliquant les citoyens eux-mêmes, de démultiplier les relais d'information et de sensibilisation, de développer de nouveaux supports et vecteurs d'information, de favoriser l'engagement aux côtés du Parc pour la préservation du patrimoine des îles.

Au-delà du respect des recommandations et de la promotion de comportements respectueux sur les îles, l'enjeu de cette démarche, est de mettre à profit le séjour des visiteurs sur les îles, pour qu'ils adoptent plus généralement ces comportements dans leur vie quotidienne.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.II.1 Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Cette mesure vise aussi bien les habitants que les visiteurs. La mise en oeuvre de cette mesure porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation d'actions collectives de sensibilisation et de communication pour susciter l'engagement vers un comportement écoresponsable sur les îles ; - améliorer la diffusion des messages de sensibilisation sur la préservation des patrimoines, des espèces et des habitats naturels en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec la commune d'Hyères et les autres partenaires • Conseil/Appui techniques aux porteurs de projet pour mettre en oeuvre des actions écoresponsables • Partage d'expérience • Renforcement de la mission de sensibilisation des gardes moniteurs • Amélioration de la signalétique et de l'attractivité des maisons de parc • Constitution d'un réseau de relais d'information • Conception et diffusion de supports et de contenus pour affichage, communication web et multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec le PNPC • Diffusion des bonnes pratiques • Relais d'information institutionnelle • Mutualisation d'espaces d'accueil existants (capitainerie et embarcadères, OT, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Compagnies maritimes • Offices de tourisme • Associations • Gestionnaires de port, PTP • CDP, plongeurs, loueurs de vélo et bateaux, guides et accompagnateurs, hébergeurs, • Syndicats professionnels et fédérations sportives • ADEME, agence de l'eau, CCIV • Habitants, propriétaires

Parc national de Port Cros

- Organisation de sessions d'information pour les personnes relais

Parc national de Port Cros

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #4687

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 18:08